

PAYS-BAS

Déclaration de M. Wopke Hoekstra, Gouverneur représentant les Pays-Bas

à l'occasion de l'Assemblée annuelle de 2019 de la BERD à Sarajevo

- Au nom des Pays-Bas, je tiens à remercier pour sa chaleureuse hospitalité la Bosnie-Herzégovine, qui accueille cette 28^e Assemblée annuelle de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD).
- Depuis sa création en 1991, pendant la période qui a suivi la guerre froide, la BERD a constitué pour les Pays-Bas un partenaire majeur de mise en œuvre et de développement. J'apprécie l'attention particulière que la BERD accorde au développement du secteur privé, ses mesures pour promouvoir l'esprit d'entreprise, en particulier parmi les femmes et les jeunes, et son soutien aux réformes de politiques d'appui afin de mettre en place des conditions d'activités propices, inclusives et durables. En tant que partenaire de développement, nous attachons également une grande valeur aux compétences particulières de la Banque en matière d'action climatique et d'efficacité énergétique.
- L'étude des résultats de 2018 fait ressortir certains accomplissements. La BERD a investi 9,5 milliards d'euros dans 395 projets répartis dans ses pays d'opérations. Les résultats financiers de la BERD sont bons et ont généré des revenus nets solides ces dernières années. Cependant, le franchissement du seuil du ratio coûts/revenus en 2018, essentiellement dû à la volatilité des revenus, montre l'importance d'un renforcement des activités générant des revenus tout en continuant de contrôler les coûts. À cet égard, les Pays-Bas apprécient les mesures intégrées dans le Plan de mise en œuvre de la stratégie (PMS) 2019-21 pour améliorer l'impact de la BERD sur la transition dans ses pays d'opérations. En outre, je me réjouis des initiatives écologiques au sein de la BERD, comme le lancement du Programme pour les villes vertes, d'un montant de 700 millions d'euros en 2018.
- Les Pays-Bas saluent l'expérience acquise par la BERD pour mobiliser des financements privés en faveur du développement pérenne de pays en phase de transition vers des économies durables, vertes, inclusives et axées sur le marché. Nous appelons la Banque à poursuivre sa contribution au Programme de développement durable à l'horizon 2030 en finançant des projets à fort impact sur la transition dans le cadre d'une approche respectant le principe d'additionnalité et mobilisant le secteur privé. Dans ce contexte, j'encourage la BERD à continuer de mettre à contribution son expertise de la préparation de projets et à soutenir les pays d'opérations pour la conception de projets susceptibles d'être financés.
- Les Pays-Bas sont attachés à la promotion par la BERD d'une conduite éthique et du respect des normes les plus rigoureuses applicables dans ses pays d'opérations. Cette approche caractéristique devrait aussi se refléter dans la gouvernance interne de la Banque et dépend de la mise en place et du maintien d'un environnement de travail sûr, tant au siège que dans les bureaux locaux et sur le terrain. Je félicite la BERD pour sa stratégie de promotion de l'égalité des genres et soutiens son ambition d'intégrer systématiquement la question du genre dans toutes ses activités. Cette démarche s'aligne sur une priorité permanente pour les

Pays-Bas : lutter contre l'exploitation et les atteintes sexuelles (EAS), ainsi que le harcèlement sexuel (HS) dans le secteur du développement.

- Les Pays-Bas tiennent au caractère unique du mandat de la BERD, qui se reflète dans l'article 1 de l'Accord portant création de la BERD, définissant l'objet de la Banque : favoriser la transition vers des économies de marché, et promouvoir l'initiative privée et l'esprit d'entreprise dans les pays qui s'engagent à respecter et mettent en pratique les principes de la démocratie pluraliste, du pluralisme et de l'économie de marché. La BERD devrait mettre en avant ce mandat unique, qui lui confère une place spéciale dans le système des banques multilatérales de développement.
- Je tiens à souligner que les décisions concernant la future stratégie de la BERD devraient prendre en compte les évolutions dans le paysage des IFI et les recommandations du Groupe des personnalités éminentes du G20 sur la gouvernance financière mondiale, ainsi que du Groupe des sages sur l'architecture financière européenne. Plus spécifiquement, je souhaite réitérer l'importance d'analyses plus approfondies des opportunités de financement dans les pays d'opérations actuels. Plusieurs arbitrages devraient être mis en regard : il pourrait être envisagé par exemple d'accentuer l'appétit pour le risque, par un rehaussement du crédit ou non, ou par des prêts en monnaie locale.
- Les Pays-Bas aimeraient remercier la BERD pour la résolution accompagnée d'une feuille de route concernant le Cadre stratégique et capitalistique 2021-25, qui a été élaborée dans un contexte d'étroite coopération entre le Conseil d'administration et la Direction. J'attends avec impatience les analyses relatives aux cinq options stratégiques mentionnées dans la résolution. Pour prendre une décision avisée sur la future stratégie de la BERD, il est essentiel de réaliser une étude complète dans le cadre de laquelle toutes les options sont explorées en détail, avant de tirer des conclusions.